

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4106>



Dotations horaires 2012 dans l'Yonne : décidément, ça ne passe pas !

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : samedi 18 février 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis des années, les DHG des établissements riment le plus souvent avec baisse horaire et suppressions de postes. Mais cette année, les DHG calamiteuses pour les collèges et les lycées du département vont pressurer les établissements encore un peu plus et ce, malgré des effectifs à la hausse.

Dans beaucoup d'établissements, on dépasse désormais la limite du supportable :

– En **collège**, les horaires planchers deviennent la règle, on ne compte plus les projets abandonnés faute de moyens, les classes supprimées créant des effectifs élevés, les remises en cause des heures de chorale, de coordination EPS, de laboratoire. L'autonomie de l'établissement se borne à choisir quoi supprimer !

– En **lycée**, l'arrivée de la réforme en Terminale permet encore de supprimer des heures donc des postes, les effectifs sont par contre toujours aussi élevés et les dotations ne permettent parfois même pas d'assurer tous les enseignements correctement. Les proviseurs n'hésitent pas à tenter de mettre en cause nos statuts en essayant de ne pas appliquer les décrets de 1950.

– Le plus souvent, les **heures supplémentaires** atteignent des proportions inacceptables.

Cette situation, nous la connaissons et la dénonçons d'année en année. Mais dans les conseils d'administration des établissements, il devient de plus en plus difficile de cacher la misère quelle que soit la présentation habile qui est faite de la répartition des heures. Les parents d'élèves sont de plus en plus sensibles à la dégradation de la situation et les votes contre les DHG se multiplient :

– Lycée de Joigny

– Lycée de Toucy

– Lycée de Sens

– Collège Albert Camus

– Collège Denfert-Rochereau

– Collège de Toucy

– Collège de Joigny

– Collège de Villeneuve l'Archevêque

– Collège de Tonnerre

– Collège Mallarmé à Sens

Celle du collège de Paron n'est passée que grâce à la voix prépondérante du chef d'établissement, le CA du lycée

Dotations horaires 2012 dans l'Yonne : décidément, ça ne passe pas !

Jacques Amyot a été boycotté et nombreux sont les établissements votant des motions demandant davantage de moyens et moins d'heures supplémentaires.

Des audiences à l'inspection académique ont été demandées par des établissements (Toucy, Aillant, Denfert, Paron, Fourier, Tonnerre ...) pour réclamer davantage d'heures ou pour transformer des heures supplémentaires en heures postes.

Mardi 21 février, se tiendra à 14 h 30 le CDEN où la présentation de la rentrée prochaine sera faite devant le préfet.

La FSU 89 appelle tous ceux qui le peuvent à venir se rassembler devant la préfecture à Auxerre à 14 h 30 pour dénoncer les conditions inacceptables dans lesquelles se prépare la rentrée prochaine.